27/02/2021 about:blank

De Creutzwald à Boulay

BOULAY-MOSELLE

Protection du Ban Saint-Jean : l'AFU et le Souvenir français partenaires



La signature de la convention entre les responsables du Souvenir français (René Drouin, à gauche) et de l'Association franco-ukrainienne (Bruno Doyen) devant la stèle du Ban Saint-Jean. Photo RL

L'Association franco-ukrainienne, qui milite pour la sauvegarde du Ban Saint-Jean, et le Souvenir français de la Moselle ont signé une convention. Les deux associations veulent la création d'une « zone sacrée » englobant la stèle et ses environs, à l'emplacement de l'ancien camp de prisonniers.

Les réactions suscitées par le projet éolien au Ban-Saint-Jean, ancien charnier de la Seconde Guerre mondiale, n'ont pas laissé les autorités indifférentes. Après avoir reçu toutes les parties concernées, le préfet a décidé, début janvier, le gel de tout chantier sur ce site et la création d'un comité de concertation.

L'Association franco-ukrainienne (AFU), qui milite pour la sauvegarde du site du Ban Saint-Jean, et le Souvenir français de la Moselle ont signé une convention. Les responsables des deux associations veulent la création d'une « zone sacrée » englobant la stèle et ses environs, à l'emplacement de l'ancien camp de prisonniers soviétiques. Après une visite explicative des lieux, les participants se sont retrouvés autour de la stèle commémorative pour la signature du document de partenariat entre Bruno Doyen, président de l'AFU, René Drouin, délégué général départemental du Souvenir français.

about:blank 1/2

27/02/2021 about:blank

Bruno Doyen a évoqué « les récentes mises en doute de la vérité historique du camp : comment peut-on oublier les faits ? ». Il a remercié le Souvenir français : « Merci de défendre avec nous la dernière demeure des soldats de l'Est. Avec vous, nous prenons du poids et du sérieux pour cette cause commune ». Il regrette de devoir « redéfendre le Ban Saint-Jean même vingt ans après la pose de la stèle. »

• « Non aux éoliennes ici!»

René Drouin n'a pas mâché ses mots : « On ne peut pas tirer un trait de plume sur les 23 000 mors du site, un camp de concentration qui ne disait pas son nom. Le Souvenir français a été ému par votre combat contre la construction d'éoliennes sur une terre sacrée. Fort de ses 220 000 membres, il mettra tout en œuvre pour que la mesure d'attente prise par le préfet se transforme en arrêt du projet. Non aux éoliennes ici ! ».

about:blank 2/2